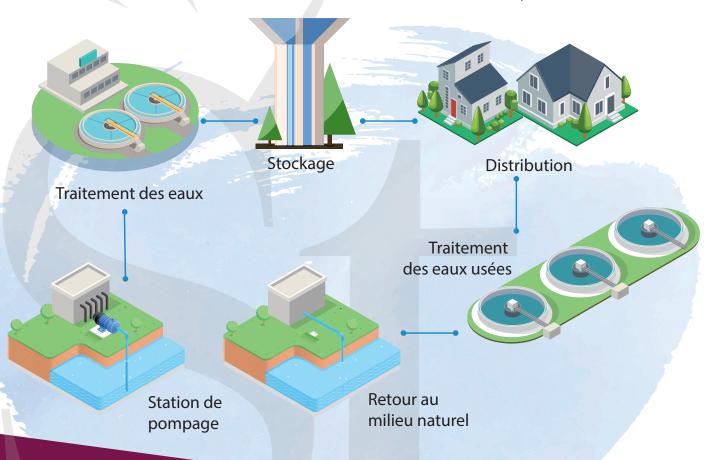
Octobre 2021

Dossier spécial p.10 -11

Gestion de l'eau potable



Sommaire

P. 4-5 Vie municipale

P. 6-7 L'actu des grand projets

P.8-9 Réseaux, accessibilité et sécurité

P. 12 CCAS et liens intergénérationnels

P. 13 Actualités des écoles

P. 14 Budget

P.15-20 Portraits

P. 16 Actu commerçants, économie et services

P. 17 Les projets de l'intercommunalité

P. 18 Les Associations



MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (12h le mardi) et de 14h à 18h

1 Place de la Mairie - 33 920 Saint-Savin 05.57.58.95.95 - contact_mairie@saint-savin33.fr

Permanences du Maire et des Adjoints sur rendez-vous

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES ET CARTES D'IDENTITÉ

Du lundi 14h15 au jeudi 12h15, RDV sur rendezvousonline.fr

URBANISME

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 Lundi, mercredi : de 14h à 18h, jeudi : de 14h à 17h et vendredi : de 14h à 16h

CENTRE CULTUREL

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 05.57.58.04.94 - centre_culturel@saint-savin33.fr

BIBLIOTHÈQUE GRATUIT

Tout public - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h. 09.71.29.53.47 - bibliotheque@saint-savin33.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (Nouveautés)

Les démarches en ligne via service-public.fr sont possibles désormais en direct, sans passer par le site internet de la Mairie.

Permanence mairie – appui aux démarches administratives sur rendez-vous.

Maison des services au public de St Savin

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DES HAUTS DE GIRONDE

Mardi de 13h à 16h et samedi 9h à 12h sur RDV 06.13.17.99.70

CONCILIATEUR

2ème vendredi du mois sur RDV - 05.57.58.67.16

ASSISTANCE SOCIALE MSA

1er, 2ème, 3ème et 4ème vendredi matin par mois sur RDV 05.56.01.83.30 / 05.26.01.48.28

ASSISTANTE SOCIALE CARSAT

1er mardi matin du mois sur RDV - 05.56.11.64.00

MAISON DÉPARTEMENTALE DE SOLIDARITÉ INSERTION ASSISTANTES SOCIALES

Jeudi sur RDV - 05.57.43.19.22

SAGE FEMME

3ème mardi matin du mois sur RDV - 05.57.43.19.22

PMI-CONSULTATION DE NOURRISSONS - PUERICULTRICE

4ème mardi après-midi du mois sur RDV - 05.57.43.19.22

ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE

1er jeudi ; 2ème, 3ème, 4ème mardi après-midi du mois sur RDV- 05.57.33.45.16

Maison de service Public INFO DROITS

1er jeudi du mois sur RDV - 05.56.45.25.21

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT ARCHITECTE CONSEIL (CAUE)

1er mardi du mois sur RDV de 16h à 18h - 05.56.97.81.89

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

A votre écoute sur RDV au 06.29.73.46.97 Mme DUMORA

MISSION LOCALE HAUTE GIRONDE

Lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf mardi de 9h à 12h 05.57.58.01.56 maison du Parc Marie Curie

ostsavin@mlhautegironde.org

A la communauté de communes Latitude Nord Gironde

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE « LA COCCINELLE » 06.84.78.91.35

OFFICE DU TOURISME

05.57.58.45.10

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 05.57.58.47.74

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 05.57.58.47.75

Le Chai 2.0 est un outil innovant qui répond aux nouvelles formes du travail. Co-working, télétravail, séminaire mais aussi formation de tout public à l'outil numérique 51, rue Jean Combret 33620 MARSAS 05 57 32 40 34

A la maison des services au public de Blaye

PERMANENCES CAF

Sur RDV mardi et jeudi - Sur site internet de la CAF 05.56.43.50.00

PERMANENCES Sécurité sociale / régime général (CPAM)

Tous les jours / Site internet - Tél. 3646 - 05.57.42.82.72

Pôle emploi à BLAYE

14 rue Adélaide Hautval-Blaye - Tél. 3949

Service public en psychologie à Blaye

PERMANENCE à la MDSI derrière La Poste

Psy. Clinicien - 05.57.43.19.22 solidarite-hautegironde-insertion@gironde.fr

PERMANENCE DU CENTRE HOSPITALIER DE BLAYE

Psy. Prévention addictologie et santé – Animation bus santé 05.57.33.46.63 & 06.42.73.80.16 - p.cattan@chblaye.fr

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX - NORD GIRONDE

Florian DUMAS - 05.57.68.60.07 Célia MONSEIGNE - 05.57.45.10.10



Votre revue municipale, décalée dans le temps en 2020 et 2021, retrace ces mois d'activité de navigation « à la corne de brume », alors que les incertitudes liées à la pandémie ont mis à mal la vie personnelle de chacun, la vie collective, économique et municipale. L'essentiel a été préservé par la volonté de ne pas subir, de rendre possible ce qui pouvait l'être : nous évoquerons donc ce qui a été réalisé, ce qui a été construit, les activités conduites notamment par les bénévoles associatifs et agents économiques saint-saviniens.

Les investissements communaux, le recours aux artisans locaux ont contribué concrètement à ce que le tissu d'activité, l'emploi y trouvent matière à se projeter vers demain.

Les animations menées à bien, les évolutions connues, les installations d'activité alors que d'autres n'ont pu surmonter les difficultés, attestent que l'initiative est plus forte que le fatalisme et le défaitisme. Sans méconnaître les difficultés à surmonter aujourd'hui mais aussi demain.

Construire l'avenir de SAINT SAVIN, passe par la contribution de chacun, les différences d'approches contribuant à enrichir le projet collectif pour autant que leurs motivations soient constructives, positives et ouvertes au partage.

Ma reconnaissance toute particulière va vers celles et ceux qui dans leurs missions professionnelles, administratives, techniques, économiques ou associatives, qui non seulement ne cèdent pas à la morosité mais se projettent résolument dans l'avenir!

Bonne lecture!

Alain RENARD Maire

Mentions légales Directeur de la publication : Alain Renard

Rédaction :

Alain Renard, Jean Luc Besse, Julie Rubio, Claude Lubat, Muriel Fradon, Franck Pascaud, Sylvie Goasguen.

Designer Graphique :

Stéphane Lecointe - ww.reve-de-design.fr

Crédits photos:

Muriel Fradon, Julie Rubio, pixabay et freepik

Un Conseil municipal avec un fonctionnement, plus numérique

Une année 2020 bousculée par la pandémie COVID-19 : Un contexte COVID compliqué

La pandémie de la COVID-19, ce fut :

- Changer les moyens de communiquer, la gestion quotidienne et l'organisation des réunions avec l'appui d'un règlement intérieur.
- Répondre aux besoins de la Commune et au maintien des services au public avec les règles de distanciation sociale, les gestes barrières, les confinements, les couvre-feux, la fermeture des salles communales imposée par les directives du gouvernement.



Evolution des outils de communication

• Diffusion vidéo des conseils municipaux depuis mai 2021 :

Les débats sont retransmis en direct sur le site facebook de la Commune et consultables en différé.

Avec des nouveaux outils numériques :

 Acquisition de solutions techniques et de matériels (caméras, micros) pour une meilleure retransmission, vue sur la salle et incrustation des documents projetés en direct

Objectifs: Faciliter l'accès à l'information pour tout citoyen.

• Facebook: une utilisation plus large et de nouvelles cibles de communication:

Le site informe des évènementiels, des actualités des associations, des réalisations/travaux.

- Site internet, un site qui évolue :
- De nouvelles fonctionnalités : « portail famille » à destination des familles à la rentrée $2021\,$
 - Mise en avant des initiatives locales.
- $\bullet\,$ Une chaîne Youtube «Mairie de Saint Savin» : Mise à disposition de vidéos longues lors de réunions de la Municipalité
- Un nouveau site internet en 2022 plus moderne avec de nouvelles fonctionnalités.









Commémorations et devoir de mémoire

Avec la pandémie COVID-19, une organisation des manifestations très encadrée par l'Etat

Toutes les commémorations ont eu lieu sauf celle du 19 mars de la fin de la guerre d'Algérie, en respectant les règles fixées par la Préfecture, parfois la veille pour le lendemain :

- Des cérémonies patriotiques à huis clos de mars 2020 à début 2021
- Jauges de public très réduites (Pas plus de 6 personnes en mai
- Pas de moments de convivialités offerts par la Mairie



Santé

Expérimentation Dépistage COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine -Médiateurs de lutte anti-covid

Saint-Savin a été la 2ème commune girondine choisie par l'ARS pour l'expérimentation du dépistage rapide avec des Tests antigéniques, le 26 février 2021 avec 54 dépistages (60 au maximum pour une journée) réalisés pour toute personne de tout âge non stop de 10h à 16h.





Une bibliothèque qui ouvre malgré la COVID-19

La bibliothèque est restée ouverte à chaque fois que le protocole le permettait.

Véronique Fillon, la nouvelle bibliothécaire, a commencé le 1er juin et propose de nouveaux horaires d'ouverture avec un élargissement des collections enfants et adultes, un aménagement de l'espace modifié après le départ à la retraite de Nicole Renon début 2021.

Par ailleurs, les bibliothèques municipales, membres du réseau de lecture publique de la CDC LNG, mettent en place un portail des bibliothèques avec une carte d'adhérent pour tout lecteur (gratuit).



Construction de la nouvelle gendarmerie

Le vendredi 18 décembre, rue de Marjolleau, s'est déroulée la pose symbolique de la 1ère pierre de la construction de la nouvelle gendarmerie à SAINT SAVIN, sous la maîtrise d'ouvrage de la CDC LNG. L'auditoire était restreint, à la demande de Madame la Préfète dans un contexte de COVID: Seuls Mme la Députée, les membres du Bureau de la CDC, les Maires des 16 communauté de brigade ainsi que les riverains proches du chantier étaient invités.

Construction de 79 logements, rue de la Ganne par un investisseur privé

Commencée en 2019, se terminera au 2ème semestre 2021

Si vous souhaitez déposer une demande de logement en ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr

Restaurant scolaire et aménagement de classes, rentrée 2023

La première phase de mise en œuvre de la convention d'aménagement des écoles se concrétise :

- Lancement de la consultation pour le concours de maîtrise d'œuvre de la réalisation d'un restaurant scolaire et de 3 classes maternelles
- L'esquisse choisie sera visible en Mairie et a été présentée au conseil municipal de juin 2021



Vie du patrimoine

Une planification pluriannuelle a été mise en œuvre pour une gestion encore plus efficiente entre les dépenses et les moyens de financement de la Commune :

- Coût des constructions/travaux relatifs au patrimoine communal (bâtiments, voirie) et aux travaux récurrents d'entretien
- Le financement par le budget communal, la planification des demandes de subventions et le recours à l'emprunt.

Gestion du Patrimoine

Gestion du cimetière

Après le lancement de la reprise de concessions des tombes/caveaux abandonnés, le règlement du cimetière a été révisé en 2021 avec notamment une nouvelle gestion des durées de concession, du columbarium, de la tarification des concessions funéraires. La Municipalité a souhaité favoriser la reprise des caveaux ou créer de nouveaux espaces.

	Durée	Nouveaux tarifs à ST SAVIN	Prix moyen au National	
Tombe pleine terre	15 ans	100 €	333 €	
	30 ans	200 €	768 €	
	50 ans	400 €	Pas de chiffres connus	
Concession pour caveau de <u>4 m²</u>	15 ans	300 €	1 242 €	
	30 ans	500 €	5 688 €	
	50 ans	750 €	Pas de chiffres connus	
Colombarium	15 ans	600 €	De 300 € à 950 €	
	30 ans	1 100 €	De 500 € à 1500 €	
Dépositoire	20 € par mois avec un maximum de 3 mois		Pas de chiffres connus	

Des chantiers importants de peinture, des menuiseries bois extérieures:

- Tribunal 8 paires de volets
- Salle des halles : SAS d'entrée
- Centre culturel : portes et fenêtres
- Toilettes place Emile Bodin : portes et fenêtres
- Maison du service au public (MSP) : volets et bardage
- Ecole primaire : volets bois, préau et poteaux de la cour de récréation
- Bibliothèque : murs intérieurs

La salle omnisports (en août 2020):

- Remplacement de l'éclairage d'origine par des luminaires utilisant des leds, plus économes
- Changement des avants toits

• Les écoles durant l'été:

- Séparation d'une classe
- Remplacement de luminaires de l'école par **169 leds plus performants,** plus économes et écologiques.
- Chauffage de la salle de motricité
- Installation de 6 stores dans les classes maternelles
- Remplacement des menuiseries en bois par des menuiseries PVC double vitrage

• L'église fin 2021:

- Réfection de la toiture de 180m2
- Le vitrail central
- La fontaine place Dufaure: travaux prévisionnels fin 2021

La bibliothèque, 2ème semestre 2021 :

- Enduits murs, murets extérieurs
- Aménagements intérieurs pour créer de nouveaux espaces



Bâtiments cultuels: l'église

Les portes de l'église ont été repeintes en rouge Bordeaux, au couleur du petit mobilier urbain et la toiture de l'église a été dévégétalisée.

Grand ménage

Les bâtiments municipaux utilisés par les associations, les locations, les écoles, fermées pour causes de COVID-19, ont fait l'objet d'entretiens supplémentaires et de travaux, en permettant aussi d'offrir de l'activité à des entreprises locales.

Des équipements anti-covid ont été installés.

Aménagement et préparation de l'avenir

Un chantier titanesque : Installation de la fibre

L'installation de la fibre se poursuit dans la Commune et des premiers logements en centre-ville peuvent se rapprocher des opérateurs pour être raccordés.

L'opérateur ORANGE lors d'une permanence devant le tribunal a renseigné ses abonnés de la commune de l'éligibilité et du coût. Les autres opérateurs proposent aussi ces informations.

Pour en savoir plus : le site internet « gironde haut méga » https://www.girondehautmega.fr

Le saviez-vous?

La fibre, en Gironde, c'est:

1 425 chantiers répartis sur l'ensemble du territoire

466 000 habitations et locaux professionnels qui seront raccordables à la fibre d'ici 2024 (date prévisionnelle)

28 800 km de fibre qui seront déployés

9 375 km² équipés sur les 10 000 km² que représente la superficie de la Gironde.

La couverture totale de la Commune est prévue pour 2023-2024



Réserve foncière entre opportunités, besoins et développement

La Commune pratique une gestion dynamique de ses réserves foncières : opportunités d'achat, échanges de parcelles pour favoriser de nouveaux projets et développements, installation d'activités (cf: implantation d'un cabinet de kinésithérapeute « Au grand barail »).

La Commune met en vente 2 parcelles : Gironde habitat qui a construit 13 logements « Résidence La Garenne », rue du Colonel André Vallas en a assuré la viabilisation

Des acquisitions par la Commune :

- Immeuble Place Dufaure via EPFNA pour implanter une
- Parcelle aux Bidannes pour améliorer la visibilité routière
- Rue des vignes pour l'aménagement des écoles
- Au Barail Lafont à proximité de la rivière Le Moron pour mieux gérer les enjeux environnementaux et hydrauliques
- Au lieu-dit « Les Nauves » pour améliorer la desserte du stade

Travaux de voirie

Des travaux de voiries améliorant la circulation des véhicules et la sécurité des piétons, des vélos ...



Le saviez-vous : Après le personnel, le deuxième poste budgétaire.

- La voirie:
- Dans les hameaux :
 - Réfection des routes de Blanchet, de Belfort, de la Chaise, de la Baconne
 - Travaux de busage au lieu-dit la Prise
- Dans le Bourg:
 - Rénovation des trottoirs et création de places de parking le long des trottoirs au lotissement des Ecureuils et cité Carrefour
 - Réfection de la voirie au lotissement des écureuils, au Centre culturel et à l'impasse Michaud

Autres travaux:

- Convention d'enfouissement de réseau électrique résidence Les Ecureuils

Sécurisation routière

Gestion de la vitesse excessive

- Aménagement de bateaux à brochet
- Limitation à 50km/h la Baconne (zone urbaine)

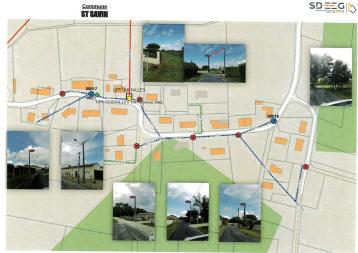
Extension de l'éclairage publique

Avant pour objectif la sécurité des usagers, elle est aussi une démarche éco-responsable d'économie d'énergie par la mise en place de leds :

- rues du 8 mai, Jacques Vergeron, Célestin Joubert et parvis de l'église avec une harmonisation
- Eclairage des marches de l'allée conduisant à la Mairie
- Eclairage de la cour de l'école primaire

D'ici la fin de l'année :

- Lieu-dit la Baconne : 6 lampadaires et remplacement de deux par des leds
- A la grand Font : un lampadaire vers les Guenilles au niveau du cheminement piétonnier notamment pour les
- Des Guenilles à Bel Air: 7 lampadaires avec remplacement des deux existants par des leds



Dénomination des voies et nouvelle numérotation des immeubles

Une nécessité pour la sécurité des biens et des personnes, les livraisons, les déplacements, les secours comme programmé depuis 2014 : l'avenue de Bellevue, la route de Civrac, chemin de Guérin, chemin du Lavoir, place Emile Bodin, rue des Châtaigniers

Les panneaux de lieux dits ont été remplacés fin 2020 d'autres posés à la demande d'habitants de la commune.

Sécurité des personnes, ...

Défibrillateurs automatisés externes (DAE)

Pour la sécurité des concitoyens, des défibrillateurs, répondant à des exigences réglementaires, ont été installés dans des établissements recevant du public, à la salle des Halles, aux vestiaires du stade et à la salle omnisports. La formation à leur utilisation à destination des Présidents d'associations et des agents début 2021 a été reportée en raison de la pandémie COVID-19.

Info :

Le défibrillateur en place à la salle des Halles a permis de sécourir une personne victime d'un arrêt cardiaque en attendant l'arrivée des secours.





Caméras de surveillance une aide contre les incivilités

Des caméras de surveillance ont été positionnées, après accord de la Préfecture, dans la Commune qui ont permis d'identifier des auteurs de dépôts sauvages d'ordures près de containers à verre et à ordures.

D'autres caméras seront installées pour lutter contre certaines nuisances sonores et dégradations avec les conseils de la gendarmerie et afin de permettre à tous la fréquentation d'espaces sportifs et publics en toute tranquillité, tout en préservant les garanties individuelles de chacun.

Contrôle des installations et de l'environnement

Afin de réduire le désagrément des eaux rouges suite au contrôle des poteaux d'incendie situés sur le réseau d'eau potable, celui-ci ne sera effectué que tous les 3 ans, en respect du règlement départemental applicable. Ce dispositif s'appliquera dans la quasi totalité des communes du Syndicat des Eaux.

Assainissements collectifs et gestion de l'eau

En 2020-2021, une extension du réseau d'eau potable a été réalisée rue de Marjolleau et à Guérin ainsi que du réseau d'eaux usées à Guérin et avenue de Bellevue.

D'autres opérations :

- Le diagnostic du réseau de collecte des eaux usées s'est poursuivi en 2021.

- Une mission de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement et le déplacement d'une canalisation d'eau pluviale située dans le domaine privé sur la rue Paul Petit 2ème semestre 2020
- Un test à la fumée pour vérifier la séparation des canalisations pluviales et eaux usées.

La gestion de l'eau potable



Présentation

L'organisation de la distribution de l'eau potable, de la Organisation collecte et de l'assainissement collectif avec le traitement des eaux usées et pluviales relèvent des communes.

La loi précise les obligations de la Commune :

- Distribution publique de l'eau potable et élaboration du schéma
- Assainissement collectif et non collectif avec mission de contrôle (contrôle des installations individuelles SPANC et tests à la fumée)
- Le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites,
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Aménagement, entretien et exploitation des cours d'eau (via un syndicat), zone humides et fossés
- Participation à la commission locale de l'eau (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

Les collectivités sont propriétaires des réseaux d'eau potable et d'assainissement : stations de pompage, canalisations, châteaux d'eau, stations d'épuration... Dans le cadre d'une délégation de service public, ces équipements sont mis à la disposition des exploitants.

A St Savin, le Syndicat Intercommunal des Eaux du BLAYAIS qui a la charge de l'eau des 32 communes rattachées avec les compétences suivantes:

- Assume la responsabilité du choix du mode de gestion ;
- Choisit le tarif de l'eau
- Décide des opérateurs pour l'exploitation et la distribution
- Garantit la préservation de la ressource (puits et forage)
- Assure la qualité de l'eau potable et des rejets
- Effectue les nouveaux raccordements au réseau et la maintenance

Un peu d'histoire

La création d'une station d'épuration indispensable est liée à 2 projets importants engagés il y a 50 ans par le Maire Paul PETIT:

- La construction d'une gendarmerie rue Alphonse Micheau
- La création par la Société d'HLM Clairsienne du lotissement dit du Carrefour. L'objectif était (déjà!) d'accéder à des logements aux loyers accessibles et de conforter le bourg.

Le traitement des eaux usées

Quelques chiffres au 31 décembre 2020

45 % de la population est en 2020 desservie par un réseau d'assainissement collectif

La longueur du réseau est de 10 276 m

Le nombre d'abonnés est de : 648 soit une population de presque 1 477 habitants

La capacité de traitement de la station est de 2 400 habitants en séparatif

Assainissement collectif

La loi prévoit que le raccordement à l'assainissement collectif est obligatoire si trois critères sont réunis :

- Le réseau public de collecte des eaux usées doit être établi sous la voie publique
- L'immeuble à raccorder doit avoir accès à la voie publique ;
- L'immeuble est situé sur une parcelle de la zone d'assainissement collectif où sera assurée la collecte des eaux usées domestiques

Si ces trois préreguis sont réunis, le propriétaire dispose d'un délai de deux ans à compter de la disponibilité du service, pour procéder au raccordement.

Programmation pluri-annuelle des travaux d'assainissement collectif

Les dernières tranches d'extension de réseau 2020-2021 ont concerné rue Paul Petit, route de la Chaise, route de la Chironne, avenue de Bellevue et route de Guérin.

L'assainissement non collectif

Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, la compétence d'assainissement non collectif était exercée par la commune

Depuis 2005, c'est un service public (SPANC) qui s'occupe avec la commune de l'assainissement non collectif La loi Notre 2016 prévoit le transfert total de la compétence assainissement à la CDC en 2026 (débat actuellement)







L'assainissement non collectif

Dans une zone d'assainissement non collectif, le propriétaire doit s'équiper d'un système individuel de traitement des eaux usées : fosse toutes eaux ou fosse septique où sont récoltées les eaux usées qui sont ensuite épandues dans le sol ainsi que les eaux pluviales.

Le système doit se situer à au moins 3 mètres d'une route ou des arbres, à 5 mètres de l'habitation et à 35 mètres d'un puits, d'une source ou d'un forage d'eau potable.

La réglementation impose de faire vidanger périodiquement l'installation: tous les 4 ans pour les fosses toutes eaux ou septiques par l'intervention d'une société de vidange. Elle fournira un certificat, qui est à conserver, précisant la nature et la quantité des boues évacuées et le lieu où elles sont évacuées.

Lors du contrôle des installations par le SPANC, les certificats pourront être demandés.

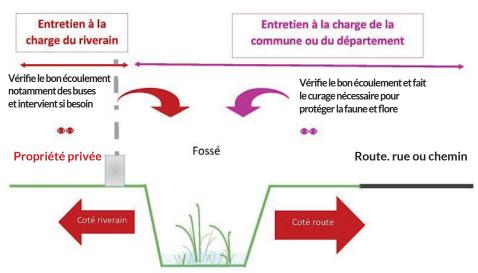
Mission de contrôle:

A l'issue des contrôles réglementaires, les origines des eaux claires parasites qui arrivent à la station vont être identifiées.

Il peut s'agir:

- de branchements non étanches d'eaux usées de foyers drainant le sol
- de branchements non autorisés d'eaux pluviales, de canalisations anciennes ou endommagées laissant pénétrer des eaux de nappes
- des erreurs de connexion d'avaloirs de pluvial

Pour remédier à ces anomalies, la commune conduira un plan de remplacement ou de mise en conformité des canalisations et les propriétaires des branchements non étanches ou non conformes auront à y remédier.



Entretien et restauration des milieux aquatiques : « L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ... » Code de l'environnement – Art L215-14

L'entretien des fossés est réalisé par les services de la CDC 2 fois par an avec la pratique raisonnée du fauchage.

Fauchage raisonné : Le fauchage raisonné est un fauchage planifié et rationalisé des bords d'infrastructures et de leur « dépendances vertes », destiné à améliorer la sécurité routière mais aussi, de plus en plus, à préserver, voire restaurer la biodiversité et les cycles de vie des plantes fauchées et des espèces (faune, flore, fonge, etc.) qui en dépendent. Il permet aussi un écoulement plus régulé des fossés et limite leur érosion

L'accès aux parcelles via des ponts par la mise en place de buse est à la charge des propriétaires tout comme son entretien.

Le saviez-vous?

Pourquoi une couleur rougeâtre de l'eau du robinet? Elle est dûe à la présence de particules d'oxyde de fer (alliage de fer des canalisations). Cette perturbation provient lorsqu'une eau circule brutalement avec un fort débit dans le réseau, par exemple lors d'un fort prélèvement d'eau à une borne incendie, à des travaux (parfois à plusieurs kilomètres de distance).





Week-end solidaire: repas des aînés et dons à la Banque alimentaire

Avec grand regret, le repas des Aînés n'a pu avoir lieu, ni dans sa forme habituelle, ni sous une forme simplifiée, au vu des obligations du protocole sanitaire et la fermeture des salles pour pandémie.

L'Association Trike n' Bike a adapté son opération des Pères Noël motards grâce à des points de collecte de jouets pour les enfants notamment au tabac presse « Tabacco », sans la manifestation festive habituelle pour raisons sanitaires. Pas moins de 80 jouets ont été donnés à la banque alimentaire fin décembre.

Nous espérons pouvoir nous retrouver en décembre 2021.

Banque alimentaire

Pendant la COVID-19, la permanence des bénévoles de la Banque Alimentaire a été maintenue le jeudi après-midi.

La collecte nationale a eu lieu le 27, 28 et 29 novembre à Saint-Savin; 7,4 tonnes de denrées ont été collectées par les bénévoles, les élus et les membres du CIAS/CCAS dans différents magasins du territoire dont Intermarché de Saint-Savin.

Rendez-vous le 26/27 novembre 2021.



Renouvellement de la convention « Logement d'urgence » :

Le CIAS LNG a proposé un renouvellement du partenariat relatif aux engagements du CIAS de mettre à disposition de la Commune, un logement d'urgence modulable, de 90 m2.

La gestion administrative est réalisée par le CIAS et propose l'accompagnement des familles selon la situation avec un travailleur social.

Ce logement est prévu pour une mise en sécurité pour un court séjour, lorsqu'une personne est écartée du foyer pour violences infra-familiales, lors d'un incendie, d'un évènement climatique.



Les écoles pendant la COVID-19

La municipalité avec les enseignants s'est adaptée aux protocoles exigés par :

- Un budget produits d'entretien multiplié par 3 et 5 heures supplémentaires par jour scolaire afin d'assurer la désinfection des locaux scolaires
- 300 masques distribués aux élèves et mis à disposition des enseignants.
- Réaffectation d'une partie du budget « voyages scolaires » à l'achat d'équipements pour les cours de récréation, souhaités par les enfants lors de leurs réunions citoyennes au sein de l'école.



Les chiffres de la restauration scolaire

- 70% des familles sont concernées par l'allégement du prix du repas (facturation selon le quotient familial).
- 27% en moyenne de produits issus de fournisseurs locaux et bios.
- 100% de repas réalisés sur place.

Subventions aux écoles

réalisées.

des écoles

Informatisation

En 2021, l'équipement de 2 classes en grande section maternelle et

d'une classe élémentaire ont été

Un budget annuel est alloué pour l'apprentissage de la natation, spectacles, sorties et fournitures scolaires : en 2021, 25 230€ pour l'élémentaire et 12 870€ pour la maternelle.



Périscolaire

A la rentrée 2020, tous les règlements des temps est opérationnel depuis juillet 2021. périscolaires (pause méridienne, cantine, garderie, école multisport, bus) ont été rassemblés en un seul document pour un allègement administratif et le contrat moral a évolué en charte de la citoyenneté périscolaire.

En janvier 2021, après analyse des besoins des familles, l'amplitude horaire d'ouverture de la garderie a été augmentée de 30 minutes, la participation financière des familles restant identique.

Le « portail famille » pour les services périscolaires tion environnementale lors d'évènements.

En mars, ont été lancés des ateliers à la garderie pour développer l'autonomie des enfants (les lacets, les fermetures) et de nouvelles activités sportives et ludiques sont proposées durant la pause méridienne (aux enfants de la cour des CP/CE1 cette année).

A la rentrée 2021, 2 personnes en service civique vont arriver pour favoriser l'animation, l'autonomie et l'activité sportive ludique durant les temps périscolaires mais aussi pour accélérer la sensibilisaLe budget d'investissement 2021 est en forte progression car outre le budget habituel consacré aux travaux réguliers de voirie autour de 240 000€, il comporte l'aménagement de la traversée du jard de Bourdillas pour 130 000€, la remise à niveau de la piste N° 3 pour 50 000€.

Le non recours à l'emprunt pour la 3ème année consécutive permettra d'y faire appel pour conduire les travaux importants liés aux aménagements des écoles à partir de 2022 (pour 966 000€ d'emprunts, les subventions correspondantes étant acquises pour 654 025€) et à la viabilisation des terrains de la réserve foncière communale.

Il est à noter que le taux de désendettement de la Commune est passée de 16,5 ans à moins de 4 ans entre 2014 et 2021.

Par ailleurs, les **taux de fiscalité** ont été maintenus sans augmentation depuis 2015, la taxe d'habitation ayant vocation à disparaître **en 2022**, compensée par l'Etat à sa valeur de **2019**.

L'exécution du budget 2020 a été impactée par la pandémie du COVID avec un fonctionnement réduit de la restauration scolaire, moins de jours d'école donc moins de dépenses liées aux dépenses de personnel et aux activités de sorties scolaires, un budget "fêtes

et cérémonies" limité par les mesures de confinement, mais aussi des dépenses importantes liées aux mesures sanitaires.

Le budget 2021 a été établi sur des frais de fonctionnement "hors COVID". Les recettes de fonctionnement 2020 ont été conformes aux prévisions et établies en prévisionnel 2021 avec prudence, les éventuelles recettes supplémentaires pouvant être affectées à des travaux au-delà de ceux prévus au budget primitif.

Concernant les dépenses d'investissement 2020 :

- Les dépenses concernant la voirie, l'extension de l'éclairage public, les travaux de bâtiments, d'entretien et d'équipement des locaux scolaires ont été réalisées.
- Les extensions de réseau d'eau, d'électricité pour desservir des terrains classés comme constructibles dans le PLU actuel ont été financées ainsi que l'acquisition de terrain pour la réserve foncière communale.
- Les travaux du réseau d'eau pluvial de la partie sud de l'avenue Paul Petit passant sous la voie ferrée ont pris du retard, lié aux intempéries mais aussi à des contraintes posées par la SNCF sur la ligne BLAYE ST MARIENS, non exploitée depuis plus de 30 ans!

	Dépenses		Recettes		
	C. Administratifs 2020	Budget 2021		C. Administratifs 2020	Budget 2021
		Fonctionneme	ent		
Gestion courante	1 440 276,00 €	1 695 740,00€	Gestion courante	2 286 082,00 €	2 169 348,00 €
Dont personnel	821 144,00 €	900 200,00	Dont Impôts / Dotations	2 128 950,00 €	2 055 788,00 €
Intérêts emprunt	55 206,00 €	52 000,00 €	Produits des services	18 851,00 €	19 000,00 €
Charges exceptionnels	2 385,00 €	4 500,00 €	Produits exceptionnels	16 358,00 €	336 005,00 €
Virement section investissement		1 369 900,00€	Excédents	730 541,00 €	951 157,00 €
Services exécutés par la CDC	268 391,00 €	271 360,00 €			
Dépenses imprévues		80 010,00 €			
Opération d'ordre	1 338,00 €	2 000,00 €			
TOTAL A	1767596,00€	3 475 510,00€	TOTAL A	3 051 832,00 €	3 475 510,00 €
	•	Investisseme	nt		
Travaux d'équipements	463 174,00 €	1 774 152,00€	Subventions	94 380,00 €	746 575,00 €
Remboursement capital emprunt	106 598,00 €	109 323,00 €	Taxe aménagement	67 795,00 €	60 000,00 €
Déficit reporté	215 804,00 €	428 519,00 €	Emprunts	0,00€	0,00€
			FCTVA	80 686,00€	40 000,00 €
			Excédent Capitalisé	112 858,00 €	333 079,00 €
Dépenses imprévues		35 000,00 €	Virement de section de fonctionnement	0,00€	1 069 900,00 €
			Opération d'ordre	1 337,00 €	2 000,00 €
			TOTAL		2 251 554,00 €
Reste à réaliser N+1		234 339,00 €	Reste à réaliser N-1		329 779,00 €
TOTAL B	785 576,00 €	2 581 333,00 €	TOTAL B	357 056,00 €	2 581 333,00 €
TOTAL A+B (2)	2 553 172,00 €	6 056 843,00 €	TOTAL A+B (1)	3 408 888,00 €	6 056 843,00 €
			Excédent global (1)-(2)	855 716,00€	

Des exemples de subventions :

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est un concours financier destiné aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui réalisent, en qualité de maître d'ouvrage ou non, des travaux d'investissements s'inscrivant dans le cadre de projets structurants.

Exemple: pour le futur restaurant scolaire de plus de $1\,000\,000$ euros, la demande d'une subvention de $280\,000$ euros, soit 35% de la dépense d'investissement plafonnée à $800\,000$ euros. Pour les 3 classes maternelles, une subvention de $214\,000$ euros environ pour une dépense évaluée à plus de $600\,000$ euros

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements.

Par exemple : pour des travaux de rénovation énergétique (équipements en luminaires LED et de menuiseries aluminium de l'école), une demande de subvention de 12 000 euros sur 35 000 euros soit 35% de la somme initiale HT.

Le Fonds d'Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC): Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire girondin, le Département aide la commune pour la réalisation de travaux d'équipement, de voirie ainsi que l'acquisition de matériel, selon ses propres critères d'urgence ou de choix.

Exemple : une demande de subvention de 9 000 euros pour la création d'un point de lutte pour l'incendie pour une dépense de 18 000 euros.



Le saviez-vous ?

Afin d'optimiser le budget, de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages, la Municipalité utilise plusieurs leviers : Planification pluriannuelle des travaux, rationalisation des dépenses, optimisation autofinancement/emprunts , recours à des regroupements de commandes pour la passation de marchés pour bénéficier d'économies d'échelle, recours à des subventions (européennes, régionales, départementales)

Le montant des subventions peut être plafonné, un pourcentage du montant HT ou TTC, ne s'appliquer qu'à certaines thématiques comme l'économie d'énergie, l'enfance ... et peuvent représenter plusieurs milliers d'euros

Interview Mme Marie GIBEAUD

L'état civil : une fonction très encadrée, très réglementée où l'approximation n'a pas sa place, réalisé par un agent avec le titre d'officier d'état civil délégué à Saint-Savin.

Marie Gibeaud assure cette fonction, avec un grand intérêt depuis plus de 20 ans dans les collectivités territoriales et depuis 2019 à Saint-Savin. Ceci nécessite d'être à l'écoute des autres, rigoureuse, patiente, avoir le sens de la diplomatie avec un souci permanent de mise à jour des connaissances.

La gestion de l'état civil recouvre : reconnaissance d'enfants, filiation, succession, mariage, pacs, décès, extrait de naissance, changement de noms/prénoms mais aussi les élections, le recensement INSEE pour l'alimentation du registre électoral unique.

Ces dix dernières années, des évolutions majeures ont marqué la gestion de l'état civil avec la dévolution du nom de famille, le mariage pour tous, le pacs et le changement du prénom, les adoptions avec des formations indispensables et adéquates sur l'autorité parentale, les réalisations des actes et la notion de filiation.

L'état civil nécessite une grande polyvalence, couvre tous les évènements de la vie courante de la naissance à la mort et permet d'être proche et de voir évoluer une famille. C'est la mémoire d'une commune avec des archives depuis 1800 qui n'ont été stockées numériquement qu'à partir de 2014.

Satisfaction de l'usager, clarté des réponses apportées, absence de contestation sont ses objectifs au quotidien.

Bientôt, Saint-Savin utilisera le dispositif COMEDEC (*) pour la gestion des données d'état civil.

Quelques moments cocasses lors de changement de noms/prénoms problématiques par leurs prononciations, par leurs sens en fonction de l'ordre d'écriture mais aussi du stress lors de l'organisation d'élections.

L'état civil : C'est une gestion qui peut être complexe et très variée en fonction des périodes (élections, mariages avec la COVID-19)....

(*) Le dispositif COMEDEC (COMmunication Electronique des Données d'Etat Civil) mis en place conjointement par le ministère de la justice et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) en 2013 qui permet l'échange dématérialisé des données d'état civil entre les dépositaires des données (mairies et Service Central de l'Etat Civil) et les destinataires de ces données (administrations, officiers de l'état civil et notaires).

Opposition -

LES ÉLUS D'OPPOSITION

Edwige DIAZ, Jean-Claude RÉCAPPÉ Hager JACQUEMIN, Frédérique JOINT, Jean-Claude DAVY

Tout d'abord, nous tenons à remercier les 433 votants aux élections départementales qui ont permis au binôme DIAZ-MONTANGON d'arriver en tête au soir du second tour avec plus de 51% des suffrages à Saint-Savin. Et aux 402 électeurs des régionales qui permettent dorénavant à Frédérique JOINT et Edwige DIAZ de siéger au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et non plus seulement au Conseil municipal.

Après les victoires politiques et judiciaires obtenues en 2020 (voir articles de presse et notre page), il en fût de même en 2021. Nous avons dû saisir le tribunal judicaire de Libourne afin de régulariser les listes électorales que Monsieur Le Maire refusait de mettre en conformité avec la Loi. Par ailleurs d'autres dossiers sensibles sont sur le bureau de Madame la Sous-Préfète. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés...

Par ailleurs, vous continuez de nous faire part des nombreux problèmes que vous rencontrez (fossés non curés ou creusés et aussitôt rebouchés, éclairages publics insuffisants, trottoirs dangereux, routes détériorées, eau de mauvaise qualité, panneaux de signalisation déplacés sans en informer les riverains...).

Comme en attestent les procès-verbaux des Conseils municipaux, nous faisons inlassablement remonter vos préoccupations à Monsieur Le Maire qui malheureusement, à notre avis, se montre insuffisamment attentif et réactif. D'ailleurs vous devez être d'accord avec nous, puisque vous vous constituez en association pour vous faire entendre et faire valoir vos droits devant la justice si nécessaire.

De plus, il convient d'évoquer ici le dossier de l'extension des écoles et de la construction du restaurant scolaire. Arlésienne depuis déjà 10 ans, le projet serait en passe de se matérialiser mais au pire moment qui soit, c'est-à-dire là où le prix des matières premières s'envole. Avec un effet immédiat sur nos finances!

Non seulement, ces investissements auraient dû être anticipés au vu des nouvelles constructions, mais en plus nos finances à venir seront plombées,

ne nous laissant presqu'aucune marge de manœuvre si ce n'est par une augmentation substantielle des impôts. Nos routes, nos trottoirs, nos éclairages, nos fossés ne sont pas près de retrouver leur superbe! Un mot pour évoquer la problématique de notre cimetière dont l'entretien se dégrade (désherbement insuffisant, mur d'enceinte fissuré, portails vieillissants...) alors que le prix des concessions a augmenté! Seuls vos élus d'opposition n'ont pas voté pour cette augmentation de tarif.

Enfin, nous souhaiterions évoquer les commémorations qui, au lieu de symboliser des moments d'union nationale, sont devenues le théâtre de tensions où Monsieur le Maire tend à s'éloigner parfois des règles protocolaires et des valeurs républicaines.

Depuis plus d'un an maintenant, nous sommes à vos côtés et nous continuerons de l'être. A chaque fois que vous nous sollicitez, nous nous rendons disponibles et nous nous déplaçons pour constater les situations (retrouvez nos contacts ci-dessous).

Depuis plus d'un an c'est toujours avec la même passion que nous vous représentons à tous les Conseils municipaux, à toutes les commissions thématiques, à toutes les commémorations, à toutes les festivités locales...

Nous ne manquerons pas de continuer à rappeler à Monsieur Le Maire, qu'en dépit de ses habitudes, le Conseil municipal n'est pas qu'une simple chambre d'enregistrement.

Enfin, nous tenions à vous remercier pour vos nombreux encouragements et marques de soutien qui nous touchent beaucoup et nous motivent d'autant plus.

Contactez-nous

Tel: 07.68.19.87.70.

Unissons nos forces pour Saint-Savin

Mail: Unissonsnosforcespourstsavin33@gmail.com

Les commerces

Le magasin « Fleur de lin » a arrêté son activité fin 2020 après plus de 10 ans de fleurissements de nos intérieurs, lors d'évènements et des commémorations. Nous saluons son travail. Le local accueille aujourd'hui une entreprise d'aménagement de véhicules et remorques type « food truck ».

Ouverture du magasin de prêt à porter occasion et neuf A&J Beauté Infiny au 4 rue Jacques Vergeron à Saint-Savin.

Les projets de l'intercommunalité

L'élaboration du PLUI Nord-Gironde se poursuit

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui définit les règles en matière de construction et d'utilisation des sols, est la traduction en urbanisme des enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur les prochaines 15 ou 20 années environ.

Le SCOT, commun aux CDC du grand Cubzagais et Nord Gironde, a fait l'objet de 4 réunions de réflexion/informations en mars 2021 : Développement économique, mobilités, armature urbaine et environnement.

Economie

La CDC a signé une convention d'engagements pour l'implantation du projet « Flying Whales », soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, qui consistera à créer le premier dirigeable de fret au monde avec des dimensions hors-norme (200 mètres de long).

Les marchés visés sont principalement le débardage, le transport de grumes de bois et de pièces industrielles notamment.

Laruscade est la commune où l'usine d'assemblage pourrait s'installer après acquisition du foncier (en cours).

Appui COVID-19

En sus des aides départementales, régionales et nationales, la CDC a mis en place une aide directe au loyer/crédit pour les entreprises fermées en novembre 2020 à l'occasion du second confinement ou ayant perdu 80% de leur chiffre d'affaire d'un montant maxi de 500 euros. Une deuxième aide, a été mise en place début 2021.



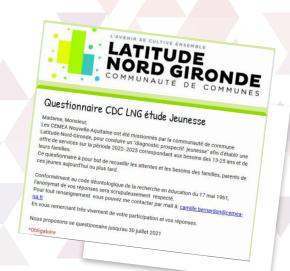
Politique jeunesse

Une étude « jeunes du territoire » a été lancée pour développer la politique des 12-25 ans afin de recenser l'existant, de fixer des orientations stratégiques et des actions concrètes pour les jeunes du territoire dans différents domaines.

Jeunes, vous avez envie d'agir, n'hésitez pas à y prendre part.

D'autres services

L'offre de service s'est élargie en se dotant de nouveaux locaux avec une micro crèche à St Yzan de Soudiac, un centre de loisirs (ALSH) en construction à Cézac.



Transfert des équipements sportifs au 1er juillet 2021

8 communes de la CDC LNG mutualisent la gestion d'une partie de leurs infrastructures sportives : Cavignac, Cézac, Civrac, Cubnezais, Marsas, Laruscade, Saint-Savin et Saint Yzan.

Le transfert de compétences sportives à la CDC LNG a été acté en 2020 pour une mise en œuvre au 1er juillet 2021 avec le recrutement d'un coordonnateur sportif à plein temps.

Les objectifs:

- Mutualisation des charges d'entretien, de fonctionnement et de rénovations des infrastructures. Ainsi un chantier d'environ 370 000 TTC sera engagé fin 2021 pour la salle multisports de Saint-Savin : chauffage, vestiaires, ouvertures, toiture ...
- Optimisation de l'utilisation des équipements
- Développement de nouvelles pratiques, activités physiques (création d'un terrain de rugby et ses vestiaires à Civrac, d'un mur d'escalade au gymnase du Collège à Marsas, par exemple)



Vivons en société

Démarche écoresponsable

Syndicats en matière d'hydraulique

Le 1er janvier 2021, le syndicat Mixte d'aménagement de la Saye , du Galostre et du Lary et le syndicat Mixte du bassin versant du Lary (SMASGL) ont fusionné.

Mai 2021, la Commune a signé avec le syndicat du Moron une convention pour la gestion des zones humides et la préservation des zones naturelles.

Economie d'énergie sur le volet patrimoine communal

- Des travaux d'isolation avec le remplacement d'ouvertures de classes à la maternelle, celles du bureau du directeur et de la salle des maîtres de l'école élémentaire
- Un chantier important de modification des éclairages par des leds pour les éclairages publics et les classes de l'écoles (cf sécurisation routière)

En matière de restauration scolaire

- Changement du matériel plastique usé ou cassé par de l'inox et des matières recyclables
- Mise en place de bacs pour recycler les masques à usage unique
- Equipement progressif en serviettes tissus à la cantine, 100 % en maternelle
- Expérimentation par la mise en place de bacs de compostage pour la valorisation des déchets alimentaires issus de la préparation et du service de la cantine, l'objectif premier étant la lutte contre le gaspillage alimentaire.

SMICVAL

Le SMICVAL a lancé la plateforme SMICVAL citoyen : www.smicvalcitoyen.fr

C'est un site d'information et de participation citoyenne lancée dans le cadre de l'expérimentation "Zero Waste / 100% citoyen" (Zero Waste signifiant à la fois zéro déchet et zéro gaspillage). L'objectif est de faire connaître les projets du SMICVAL et de les élaborer en collaboration avec les habitants du Territoire.

La plateforme permet des consultations publiques : discussions et échanges sous forme de webinaires et conférences en ligne, sondages etc.

A lire, les guides Zero Waste avec des recommandations :

- Au bureau
- Au cimetière
- Dans la vie de tous les jours par tout citoyen
- Dans un commerce
- A l'école
- Lors d'un évènementiel

Pour information?

En mars 2020: la course cycliste Bordeaux-Saintes sous une forte pluie

Le 11 septembre, cinéma dans la cour de l'école primaire du film Raoul Taburin, organisé par Culture sports

Le 12 septembre, fête des associations au stade avec la fameuse brioche de la boulangerie Cyrielle et Cédric

Le 19 septembre, fête du patrimoine sur le thème de la vigne avec la visite du laboratoire d'œnologie et le parcours commenté de paysages viticoles de la commune par un viticulteur

A Noël, décorations de noël dans les rues et les hameaux

Fêtes de fin d'année: ont été animées avec l'appui de Trike and Bike, les boulangeries « Banettines » et « Cyrielle et Cédric », du tabac/presse « Tobacco » : Le père noël en trike dans les rues et les hameaux de Saint-Savin tous les soirs pendant 10 jours pour le plaisir des grands et des plus petits, remise des jouets à la Banque alimentaire L'arrivée du père noël en trike à la maison de retraite Mont des Landes avec 200 macarons

n'ont pu avoir une activité habituelle ; la Municipalité a continué auprès de la presse locale à les soutenir les associations en:

- maintenant les subventions
- culturelles dès que l'Etat l'a permis avec les protocoles adaptés
- faisant la promotion systématique des évènementiels associa-

Dans ce contexte complexe avec la COVID-19, les associations tifs non annulés sur facebook, le site internet de la commune,

- lançant un questionnaire relatif aux besoins des associations en terme de matériels, d'infrastructures et réservations de - ouvrant sans délai les infrastructures communales sportives et créneaux horaires, d'appui mais aussi sur la forme de la fête des associations

Annuaire des associations

Les élus saluent, remercient et félicitent tous les bénévoles qui font la vie associative diversifiée et dense de SAINT SAVIN. Ces bénévoles oeuvrent pour leurs concitoyens, autour de centres d'intérêts multiples et divers avec un état d'esprit de soutien et

Certains contribuent souvent à la concrétisation de projets dont ils ne sont pas à l'origine en soutien à leurs auteurs.

ACCA	06 80 96 59 49	Gym Tonic	06 28 35 75 98	
ACPG-CATM	06 79 96 04 74	Harmonie des Hauts de Gironde	06 20 11 60 25	
ACVG	05 57 58 09 04	HEIKO Club Aïkido	05 57 58 91 26 - 06 45 15 57 12	
ALBS	05 57 42 29 94 - 06 20 31 67 95	Les loupiots de Saint Savin	06 99 90 17 15	
Amicale des Sapeurs Pompiers	06 47 97 48 61	Marche pour tous	05 40 10 11 09	
Association paroissiale	05 57 58 04 62	Moto club de l'Estuaire		
Bouge ton Saint-Savin	06 16 20 42 98	Passion Pongiste Nord Gironde	06 35 55 95 31	
Civisme et devoir	06 29 59 49 08 - 05 57 58 99 72	Pétanque de Saint Savin	05 40 10 11 09	
Club de scrabble	05 57 58 45 93	Saint Savin Festivités	06 87 40 45 16	
Club Nord Gironde Aéromodélisme	06 70 75 46 62 - 06 30 81 46 60	Roses d'Automne	05 57 58 91 80	
Come à la maison / B612	06 30 27 61 10	2SBT	06 25 97 21 18	
Créations en folie	06 33 79 05 50	Souvenir Français	05 57 58 00 28	
Culture sport	07 83 14 37 56	TEAM STS	06 09 73 79 59	
Culture loc 'Halles	06 37 71 91 81 - 06 69 39 62 94	Tous en forme	05 57 58 08 20	
Ecole de Judo	06 62 59 15 04 - 06 83 25 27 35	Trikes n' bikes	06 16 20 42 98	
Ecole de musique	06 35 30 75 64	TSUKI Club Karaté	06 50 64 87 72 - 06 07 24 57 83	
Expression d'art	06 25 87 49 44	USNG	06 74 74 93 59	
FNACA	05 57 42 58 79	USNG Tennis	06 16 25 79 36	



Naissances

26 naissances – pour 11 naissances, la famille ne souhaite pas la diffusion

ARNUT Maël - 26 février 2020

LEBLANC Valentin Maxime - 20 juillet 2020

BARBANNEAU Léa - 22 mars 2020

MENARD Léandro - 13 février 2020

BROSSARD Sacha Franck Pierre - 17 août 2020

MONOD Eliott Sébastien Valentin - 28 janvier 2020

CHABRIER Julian - 20 août 2020

PESQUIER Léa Pierrette - 19 janvier 2020

CLOCHARD Amaury Michel Roland - 3 avril 2020

PHILIPPEAU Ethan - 8 mars 2020

GAILLARD Agathe Nadia Maryse - 30 mars 2020

POISSON Gabriel José Marc - 17 avril 2020 GALLAU DERVIN Antonin Léo Loïc - 20 avril 2020

ROUX Kyden - 19 octobre 2020

JOSEPH NONIN Elyo - 23 avril 2020

Décès

62 décès.

BENQUET Jacques Charles Auguste - 23 février 2020

MALER Jacqueline Alberte Pierrette, veuve BORREIL - 26 septembre 2020

BESSE Chantal née FOURNIE-LAPARTE - 23 juillet 2020

MALIGNE Jean Pierre - 12 avril 2020

BLANC Jean, Pierre - 23 juillet 2020

MALTERRE Jacques Roger - 12 mars 2020

BOST Liliane, veuve VEYRY - 17 novembre 2020

MARCHAIS Yvette Marie, veuve DUBEAU - 10 novembre 2020

CAZOULAT Claude Georges - 23 novembre 2020

MASSIAS Denise, veuve DESBORDES - 21 septembre 2020

CHALEIX Thierry - 30 septembre 2020

MELLE Annie Raymonde, veuve GEAY - 17 avril 2020

CHORON Mathéo, Alain, Dominique - 30 octobre 2020

MESNARD Jacques - 8 septembre 2020

COQUARD Suzanne, veuve SAINE - 10 septembre 2020

MURARO Lionel, Auguste - 24 mars 2020

CORNU Joseph Raymond - 4 février 2020

NIOTOU Odette Marie-Louise, veuve LALOI - 7 décembre 2020

COUTEAU Simone Marguerite, veuve GOYON - 8 novembre 2020

NIVET Jacques Louis - 2 février 2020

CRUBILIER Lucie, née PROKASKA - 27 septembre 2020

NOBLE Pierrette, veuve COUREAU - 9 novembre 2020

DABOUDET Christian - 16 septembre 2020

PETIT Reine, veuve SEYNAT - 7 avril 2020

DENÉCHAUD Jeanne, veuve LAGARDE - 12 février 2020

QUAREZ Paul Marcel Louis - 3 décembre 2020

DEQUATRE Louis Léon - 24 février 2020

QUETTIER Denise Marie, veuve PROLONGEAU - 26 avril 2020

DOMENS Yvette, veuve HUBERT - 29 septembre 2020

RICHER Roberte Jeannette, veuve FORESTIER - 14 novembre 2020

DUCASSE Michel René - 18 novembre 2020

RODIER Yannick - 23 octobre 2020

DUCROT André Lucien - 20 août 2020

ROJO Charles - 12 mars 2020

DUNAS Denise - samedi 25 avril 2020

ROSIER Albert - 4 avril 2020

FONTANGE Nicole Monique, veuve GOUSSIN - 28 septembre 2020

ROUSSEAU Roger Charles - 11 septembre 2020

GACH Monique - 10 mai 2020

ROY Antoine Pierre - 4 mai 2020

GAILLET Colette Hélène, veuve FAGNON - 19 octobre 2020

RUE Corine, épouse ROY - 10 septembre 2020

GAY Paulette, veuve CAURRAZE - 17 décembre 2020

SICART Claude Jean Simon - 7 novembre 2020

GIRAUDON Jacques Gabriel - 22 mai 2020

TATOUEIX Stéphane Emilien René - 9 février 2020

GOMBEAUD Marie Jeannine, veuve FABAS - 18 juin 2020

TESGUI Myriam, veuve PERDU DIT LAFORGÈRE - 5 novembre 2020

GUÈS Andrée-Anne, veuve CLAVERIE - 10 avril 2020

TEULADES Jeanne Augustine Hélène, veuve FRAMONT - 7 novembre 2020

HEULET Arthur Guy - 15 juillet 2020

THEILLOUT Renée Catherine, épouse BOUDET - 2 février 2020

HOCQUELET Ginette Marie Madeleine, veuve LOUMEAU - 7 novembre 2020

TORLOIS Viviane Francine Bernadette, épouse TERRADE - 8 juillet 2020

JOUBERT Mathieu Jean Maxime - 17 juillet 2020

VERAT Gisèle Eliette, veuve BRUNET - 2 avril 2020

LABORDE Simone Marie-Thérèse, veuve VILLIER - 27 octobre 2020

VIGIER Jeanne, veuve DEPARIS - 20 juillet 2020

LALANNE Ginette Marie, veuve MAGNE - 19 novembre 2020

VINCENT Pierre Raymond - 4 février 2020

LAPORTE Marie Catherine Amélie, veuve DUBOIS - 26 mai 2020

VINSONNEAUD Marie Christiane, épouse ROSSIGNOL - 16 juillet 2020

Mariage

8 mariage

BERNARD Patrick- ALIPOFF Jeanne Cécile - 12 septembre 2020
JULLION Ulrich Marc - FLEURANCEAU Jessica - 1er août 2020
DUCOS Nicolas - LOBATO DEL BARRIO Nelly - 29 août 2020
LAPAILLERIE Guillaume Jérémy - AIRAULT Tiffany Mélanie - 22 août 2020
GARDELLE Jérôme - CHARRIER Marie-Lys Antoinette - 3 janvier 2020

LEGRAND-PAVOT Samuel David Mickaël - PERARD Laetitia - 8 août 2020

HENRY Pascal - COURRIÉRE Catherine - 15 août 2020 MELLITI Sabri - COMBETTE Charlotte - 5 septembre 2020

Interview Mmes Virginie Popescu et Laurence Delbano

Virginie Popescu, en poste depuis plus de 16 ans à Saint-Savin, est polyvalente comme la plupart des secrétaires de Mairie des petites communes. Cette polyvalence, le contact avec les citoyens, la multiplicité des interlocuteurs et de leurs profils sont pour elle très importants et motivants pour se tenir toujours à jour de la réglementation, répondre avec diplomatie et pédagogie.

Pour assurer cette activité, un savoir être et un savoir-faire :

« L'accueil, l'écoute, un bon relationnel, être souriante, patiente » sont des qualités primordiales pour cette activité de cartes d'identité et passeports.

Satisfaire l'interlocuteur, donner une réponse de qualité, c'est aussi donner une bonne image de la Collectivité et des administrations françaises

Savoir garder son calme, être souriante, réactive sont indispensables pour régler des situations complexes avec des personnes, quelquefois « tendues »!

La délivrance de ces documents administratifs a évolué ces dernières années : Seulement quelques mairies assurent cette fonction.

Cette tâche est plus intéressante actuellement car l'ensemble du processus est géré de la demande (le demandeur peut cependant se faire aider par la Mairie d'origine mais ce n'est pas toujours le cas) à la remise du titre.

Des anecdotes :

Les citoyens ont le réflexe de se tourner de plus en plus souvent vers la Mairie pour régler des problèmes liés à la complexité grandissante de la vie quotidienne et peuvent faire des demandes qui ne sont pas du ressort de la Mairie :

Coupure électrique ou d'eau dans le domicile, sa box internet qui clignote, trouver un plombier, un dentiste

Des situations plus cocasses :

- une personne qui demande le numéro de téléphone d'une Saint-Savinienne dont elle ne connaissait que le prénom
- une personne qui s'est présentée pour un rendez-vous, sans savoir pourquoi, avec qui et qui a souhaité attendre dans la salle d'attente pendant de longues minutes pour tout le monde
- Des personnes qui se trompent de Saint-Savin (Vienne, Isère ...)

Laurence Delbano, en poste seulement depuis novembre 2020, formée par Virginie Popescu et le reste de l'équipe, a découvert cette activité depuis peu mais reconnaît l'importance d'être polyvalente, d'avoir le sens du contact, de maîtriser les outils informatiques, d'avoir des personnes ressources sur cette thématique en interne lorsqu'on a des doutes.

Quelques chiffres en 2020:

- Service réalisé par 2 personnes sur 2 jours et 2 demi-journées chacune par semaine
- 4208 rendez-vous pour l'obtention/récupération de titres dont 771 avec un dossier incomplet (soit environ 36% des demandes)
- Réalisation de tout titre de carte d'identité ou passeport pour toute personne sans restriction sur son lieu d'habitation avec le top des titres demandés selon les villes suivantes Saint Savin (228 titres), Laruscade (128 titres), Cavignac

(124 titres), Saint Yzan (121 titres), Cézac (105 titres) et même un titre pour Banyuls dans les Pyrénées Orientales

- Une demande de titre, c'est 15 minutes et un retrait, c'est 5 minutes
- Réalisation du dossier plus ou moins long si la pré-demande est incomplète et/ou l'administré(e) a besoin d'aide au remplissage et que la mairie de sa commune de domicile n'a pu l'aider



UN MAIRE, NE ET HABITANT LE JARD DE BOURDILLAS, Pierre PETIT, appelé en fait Marcel, né en 1927, décédé en 2016, a été élu conseiller municipal en 1957, Maire de 1977 à 1983, après avoir exercé les fonctions d'adjoint notamment auprès de Paul PETIT, Albert DAVOUST et de Maurice DEMOULIERE. Son activité de boulanger qu'il exerçait au Jard de Bourdillas, à la suite de son Père et de son Grand Père, l'amenait à sillonner la commune lors des tournées de livraison de pain, tant ses hameaux que le bourg de ST SAVIN.

En secteur rural, c'était l'usage que le boulanger aille à la rencontre d'une population dont le rythme des travaux agricoles et ruraux, occupant femmes et hommes, laissait peu de disponibilité pour se rendre au fournil. Faisant partie d'une génération ayant vécu la 2ème guerre mondiale, après 4 années de captivité en Pologne occupée, il reprit ses activités de boulanger. Sollicité pour assumer des fonctions municipales, il y répondit favorablement attaché à sa commune et à ses habitants qu'il connaissait bien. Ses tournées lui permettaient tant de surveiller l'état des voies et chemins que de recueillir les doléances des administrés. Pour l'anecdote, durant ses premiers mandats, 2 autres élus portaient le même nom, Paul chef d'entreprise de sciage de bois à la Gare et Daniel, éleveur et marchand de bestiaux, dont les étables se situaient à l'emplacement actuel du Crédit Agricole.

Il avait un attachement profond à la défense des Anciens Combattants et des Prisonniers de Guerre, membre fondateur de la Section Cantonale du Souvenir Français, fédérant au delà des Associations réunissant les représentant, les citoyennes et citoyens souhaitant perpétuer la reconnaissance qui leur est due. Pour que la mémoire ne s'efface pas, que les valeurs de la République perdurent au-delà des différences d'idées ou de pensées.

Une des grandes satisfactions de Marcel PETIT en tant que Maire, fut l'achat d'un ancien garage automobile, Avenue de Bellevue et de l'aménager en Salle de Sport, à destination notamment du Club de Judo. Elle a ensuite accueilli un Club de Tennis de Table, des activités de gymnastique de compétition, d'entretien, de sports de combat, et, de manière exceptionnelle, des soirées spectacles de l'Harmonie des Hauts de Gironde.

C'est aussi son sa mandature que l'ensemble des sièges furent remplacés par des bancs identiques pour toutes celles et tous ceux fréquentant l'Eglise : un signe d'égalité qui généra quelques réactions chez quelques paroissiens qui disposaient d'une chaise à leur nom!

Marcel PETIT était aimable, soucieux à la fois de préserver la spécificité et l'équilibre rural de la commune et de répondre aux besoins évolutifs de sa population.